

« Mer du Japon », la seule et unique dénomination internationalement établie

Le nom « mer du Japon » est la seule dénomination internationalement établie pour désigner la zone maritime concernée. Le Japon réfute fermement les arguments infondés autour de ce nom et demande à la communauté internationale d'approfondir sa compréhension de la question et de le soutenir dans sa volonté de s'en tenir à la seule dénomination « mer du Japon ».

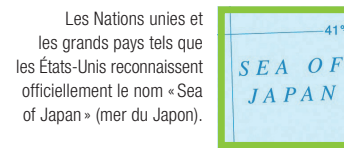
Les origines du nom « mer du Japon »

Il est probable que l'appellation « mer du Japon » soit due à un facteur géographique : c'est en premier lieu l'archipel japonais qui sépare cette zone maritime de l'océan Pacifique, et ce nom fait aujourd'hui l'objet d'un large

consensus à l'échelle planétaire. Il existe bien des espaces maritimes dont le nom est d'origine semblable, notamment la mer d'Andaman, séparée de l'océan Indien par les îles d'Andaman, et le golfe de Californie, séparé de l'océan Pacifique par la péninsule californienne.



La notation « JAPANISCHES M » indiquée ici signifie « mer du Japon » en allemand.

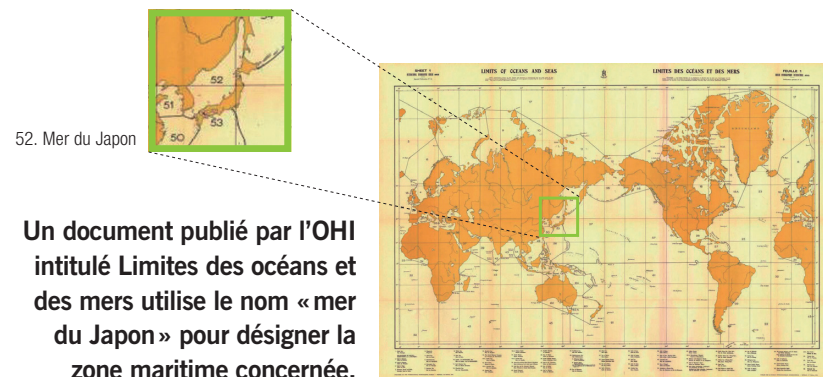


Les Nations unies et les grands pays tels que les États-Unis reconnaissent officiellement le nom « Sea of Japan » (mer du Japon).

Carte provenant du Secrétariat de l'ONU



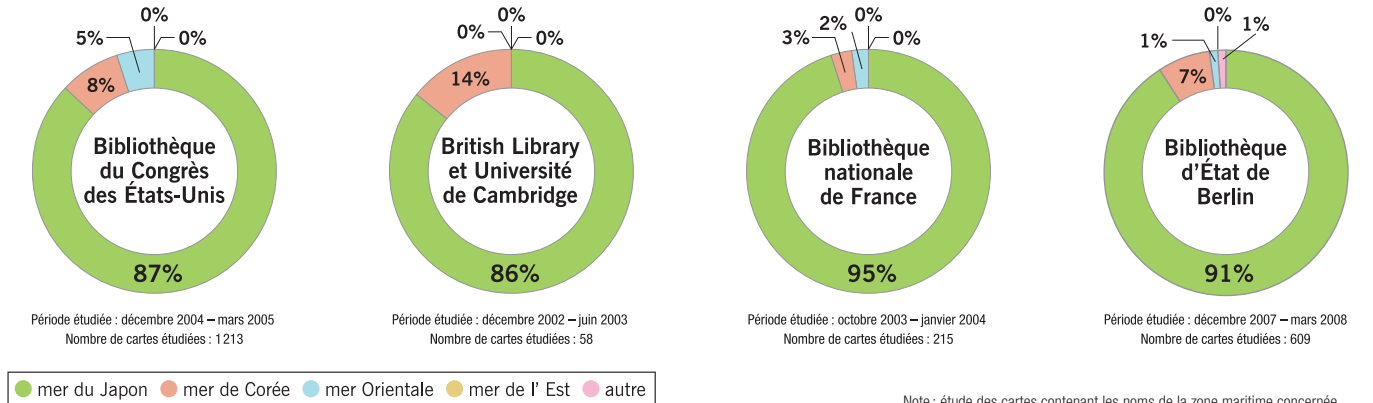
Carte du monde réalisée en Allemagne en 1856



Un document publié par l'OHI intitulé *Limites des océans et des mers* utilise le nom « mer du Japon » pour désigner la zone maritime concernée.

Conclusions de l'étude du ministère des Affaires étrangères sur les cartes historiques

(Les pourcentages indiquent les taux d'occurrence des différents noms pour la zone maritime concernée)



Note : étude des cartes contenant les noms de la zone maritime concernée

En dépit de cette origine, lors de la Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue en 1992, la République de Corée (RC) s'est mise à réclamer que le nom « mer du Japon » soit remplacé par « mer de l'Est », qui n'a cours que sur son territoire.

Le nom « mer du Japon », mondialement accepté

Le Japon a étudié les cartes en possession de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, de la British Library, de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque d'État de Berlin et d'autres organismes, et il a constaté que l'emploi du nom « mer du Japon » l'emportait déjà massivement sur tous les autres (87% aux États-Unis, 86% au Royaume-Uni, 95% en France, 91% en Allemagne) dans les cartes du début du XIX^e siècle. Une carte du monde réalisée et publiée en Allemagne en 1856, reprise dans la presse ces derniers temps, fait également mention de l'appellation « mer du Japon ». Or, à l'époque d'Edo (1603-1868), le Japon avait adopté une politique isolationniste qui lui retirait la possibilité d'exercer la moindre influence en vue d'imposer l'usage du nom « mer du Japon ».

Le nom « mer du Japon » est largement utilisé dans le monde, notamment par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. Le gouvernement des États-Unis, par exemple, a répété à diverses reprises, aussi bien sur son site Internet que dans les conférences de presse données par de hauts représentants, que c'est ce nom qu'il utilise. Quant aux Nations unies, elles ont entériné « mer du Japon » comme appellation standard en 2004, et la ligne de conduite de l'ONU veut que ses publications officielles utilisent le nom géographique reconnu. Outre cela, un document de l'Organisation hydrographique

internationale intitulé *Limites des océans et des mers*, qui répertorie les mers du monde, utilise lui aussi le nom « mer du Japon ».

Préserver la légitimité du nom « mer du Japon »

Si tous les pays suivaient l'exemple de la RC et se mettaient à dénommer les mers qui les bordent à l'Est et à l'Ouest « mer de l'Est » ou « mer de l'Ouest », la prolifération de ces noms sur toute la surface de la planète engendrerait une regrettable confusion. (Par exemple, les Allemands nomment la mer Baltique « Ostsee », soit « mer de l'Est » en allemand). Le Japon continuera à s'opposer à toute tentative d'abandonner le nom historiquement fondé et internationalement reconnu de « mer du Japon » en faveur du nom « mer de l'Est ». *

Pour plus d'information, voir le site Internet du ministère japonais des Affaires étrangères :

https://www.fr.emb-japan.go.jp/major_policies/maritime/index.html



La question du nom : « Mer du Japon » – une dénomination internationalement établie
<https://www.youtube.com/watch?v=ac58AraacAM>